

Direction générale de la coordination réseau et ministérielle et
des affaires institutionnelles

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 17 février 2022

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2022-2022-460

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 4 octobre 2021, visant à obtenir l'ensemble des correspondances entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada concernant la pratique et le recours à la stérilisation forcée pour la période se situant entre le 1^{er} janvier 2018 au 1^{er} octobre 2021.

Vous trouverez ci-joint des documents répondant au libellé de votre demande. Par ailleurs, un autre document recensé dans le cadre du traitement de votre requête ne peut vous être communiqué puisqu'il relève de la compétence de Santé Canada conformément à l'article 48 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ., c. A-2.1)*. Dans les circonstances, vous devez adresser votre requête à la responsable de la Loi sur l'accès de cet organisme aux coordonnées ci-dessous :

Santé Canada

Madame Cynthia Richardson
Coordonnateur de l'accès à l'information
et de la protection des renseignements personnels
Holland Cross Tour B
7^E étage, Suite 700, salle 741
1600, rue Scott, Indice de l'adresse 3107A
Ottawa (Ontario) K1A 0K9
Téléphone : 613 954-91 65
ATIP-AIPRP@HC-SG-GC-CA

... 2

Vous trouverez, également annexés à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès ainsi que l'extrait de la loi sur la disposition invoquée.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Original signé par

Daniel Desharnais

p. j. 3

N/Réf. : 22-CR-00055-15